

EHRUNGEN

Attribution de la « Rose d'Or » de l'Office International à la Ville de Caen

A la demande de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs, sur proposition du comité exécutif, l'assemblée générale a décerné la Rose d'Or de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux a.s.b.l. à la Ville de Caen (Calvados) pour le soutien qu'elle a apporté à la cause des Jardins Familiaux depuis trois décennies.

Grâce à elle, le Comité Local des Jardins de Caen dispose de plusieurs sites très bien équipés et à proximité immédiate des zones de résidence des jardiniers. Le développement durable y est très vivement encouragé. La Ville elle-même donne l'exemple en pratiquant le désherbage thermique et en développant les espaces verts naturels, les trottoirs végétalisés.....

A Caen, les Jardins Familiaux sont inscrits dans les documents d'urbanisme de la ville de sorte qu'ils jouissent d'une bonne protection.

Grâce à l'exemple de la Ville de Caen, de nombreux jardins familiaux ont été créés dans les villes avoisinantes telles que Hérouville-St-Clair, Giberville, Bayeux, Cabourg...., et plusieurs projets de création sont en gestation et devraient voir le jour en 2008.

Le département du Calvados est ainsi l'un des tout premiers en France pour le nombre et la qualité de ses jardins familiaux.



Attribution de la „Rose d'Or“ à la mairie de Czeszochowa

Sur demande de la fédération polonaise, sur proposition du comité exécutif, l'assemblée générale a décerné la « Rose d'Or » de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux a.s.b.l. à la mairie de Czeszochowa.

La ville de Czeszochowa avec une population de 256.000 habitants dispose de 36 ensembles de jardins familiaux couvrant une superficie de 345 hectares. Les jardins familiaux sont cultivés par 5.300 familles c'est-à-dire environ 25.000 personnes.

Tous les ensembles des jardins familiaux de la ville ont été intégrés dans les nouveaux plans d'urbanisme et sont partant protégés pour l'avenir.

Il existe une très bonne coopération entre les autorités de la ville, la fédération et jardiniers associés.

Les autorités soutiennent de façon active le mouvement des jardins familiaux.

Ainsi les jardiniers associés locaux peuvent regarder avec confiance vers l'avenir.



Attribution de la „Rose d'Or" au Dr. Lorenz Mainczyk

A la demande de la fédération allemande des jardins familiaux, sur proposition du comité exécutif, l'assemblée générale a décerné la « Rose d'Or » de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux a.s.b.l. au Dr. Lorenz Mainczyk.

Le Dr. Lorenz Mainczyk était jusqu'à sa retraite en 1996 conseiller de gouvernement au ministère fédéral de l'aménagement du territoire, des travaux publics et de l'urbanisme et s'est occupé tout particulièrement des jardins familiaux.

Sous sa direction la loi fédérale des jardins familiaux a été élaborée et a été votée par le Parlement allemand en 1993. Il a œuvré tout particulièrement pour faire intégrer des dispositions limitant les causes de résiliation des fermages et limitant le montant des fermages dans cette loi applicable à travers toute l'Allemagne fédérale. Ainsi, plus d'un million de contrats de fermage de jardins familiaux ont été protégés juridiquement.

Après la réunification de l'Allemagne il a œuvré en sa qualité de conseiller de gouvernement au ministère des transports afin que ces mêmes dispositions de protection soient applicables aux 500.000 jardiniers de l'Allemagne de l'Est. Ceci a contribué d'une façon significative à l'apaisement et à la protection de ces fermages.

Le Dr. Lorenz Mainczyk est le principal commentateur de la loi fédérale des jardins familiaux. D'une façon très consciencieuse il se saisit des problèmes

nouveaux et les intègre dans son commentaire. Il conseille depuis des décennies la fédération allemande et l'assiste en tant que conseiller et expert. Il rédige de nombreux avis et de nombreuses prises de position. Il est membre du conseil scientifique de la fédération allemande. En plus il a fait de nombreuses conférences lors de séminaires, est l'auteur de nombreuses contributions et conseille de nombreuses organisations de jardins familiaux.

Les jardiniers associés allemands lui sont très reconnaissants pour tout ce qu'il a fait pour eux.



Remise du diplôme d'honneur à Monsieur François ROLLAND

Sur demande de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs, sur proposition du comité exécutif, l'assemblée générale a décerné le diplôme d'honneur de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux à Monsieur François ROLLAND, Vice-président de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs pour ses grands mérites et son engagement continu au sein de l'Office International.

